

## Indignation de la **CFTC** suite à l'émission **Cash investigation** du 29 janvier 2026 « **NE FAISONS PAS DE VAGUES !** »

L'émission diffusée sur France 2 le 29 janvier 2026 ne constitue hélas pas une surprise pour la **CFTC**, même si les images et les propos nous heurtent.

Elle apporte la preuve en images de ce que les agent.es, les syndicats et parfois, les familles dénoncent depuis des années sans être pris au sérieux : **surtout PAS DE VAGUES ! ...**

La **CFTC** s'indigne qu'une émission de télévision et des enregistrements en caméra cachée aient bien plus d'impact sur les responsables de la Ville de Paris, que la parole des agents qui alertent depuis tant d'années.

**Les réponses « hors sol » de l'Exécutif et de la Dasco minimisent les problématiques rapportées : Il s'agit de « dysfonctionnements », de « mauvaises pratiques ».**

Et la direction écrit aux équipes à propos du reportage : « *(les faits) ne reflètent en rien votre engagement, votre professionnalisme et la qualité du travail accompli chaque jour...* »

**Mais la réalité est bien moins angélique ! Combien d'agent.es ont quitté leur poste, voire la collectivité, déplorant les non-réponses de leur hiérarchie à leurs alertes, se voyant même parfois convoqués et blâmés après avoir dénoncé des faits inacceptables !**

Heureusement pour une majorité d'enfants, dans de nombreuses écoles, l'accueil se déroule selon les règles : des adultes équilibrés et des enfants sereins qui ont plaisir à partager un quotidien sain.

Pour autant, cela ne dédouane pas la collectivité de ses manquements.

La **CFTC** ne peut pas se contenter des propos creux de l'Administration face aux images choquantes du reportage.

**La CFTC dénonce :**

1) Un **recrutement « lunaire » des animateurs** dont l'exemple du reportage est loin d'être un fait isolé :

→ Aucune entretien digne de ce nom ! « *L'atout majeur est d'être disponible* »



- Une méconnaissance totale du travail de l'animation : « *vous verrez, ça va aller avec du bon sens et de la bienveillance* ». C'est la porte ouverte à toutes les dérives. Et Si l'enfant se blesse ? Sauvé : « *On a des poches de glace !* »
- Des propos insultants envers les enfants : « *ils sont hyper malins et manipulateurs* » ; « *de toute façon, ils font toujours la gueule et on ne sait pas pourquoi !* »
- Le non-respect des procédures : une charte de l'animateur ignorée...

## 2) Le problème de **sous-effectif chronique** :

- L'accueil quotidien hors ratio mettant en danger les enfants et les adultes.

## 3) Des **signalements sans suites** :

- Aucune enquête réalisée sur les agent.es incriminé.es par signalements : on les déplace comme des « patates chaudes » d'une école à l'autre, déplaçant le problèmes sans le résoudre !

... Il est heureux pour l'image de la Ville que la journaliste - animatrice d'un jour - n'ait pas enquêté, disons, au hasard, dans un CLAP (centre de loisirs à parité) accueillant des enfants handicapés. Mais ceci en encore une autre histoire ...

À ce stade de l'histoire du périscolaire à Paris, **les équipes ont besoin** :

- **D'actes forts à la hauteur des faits dénoncés ;**
- **D'une réelle volonté d'avancer sur une filière animation professionnalisée ;**
- **D'un arrêt du recours massif aux vacations qui précarisent la profession.**

Le reportage montre sans détour que ce **choix politique** acté dans d'autres collectivités est possible et réalisable.

À Paris, première collectivité de France, plus qu'ailleurs, la **CFTC attend des engagements concrets de l'exécutif.**

**La CFTC à vos côtés**  
**Pour vous informer et vous défendre**

